CHAPITRE V

HISTORIQUE DU 89e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

1854-1870

1854. — C'est pendant son séjour en Italie qu'un décret impérial, du 24 octobre 1854, fit prendre aux régiments d'infanterie légère les numéros 76 à 100 dans la série des régiments d'infanterie[1].

1855. *1er janvier.* — En exécution du décret précité, le 14e léger devient le de ligne.
Au mois de mars seulement, une circulaire ministérielle prescrivit aux officiers de prendre la nouvelle tenue et leur accorda, pour ce fait, une indemnité spéciale.
Mars. — Par décret du 24 mars, les régiments sont formés à quatre bataillons de six compagnies ; le 4e bataillon constitue le dépôt.
24 avril. — Le régiment est organisé à quatre bataillons, dont trois en Italie, et un, de dépôt, à Marseille.
Juillet. — *Retour en France.* — Le maréchal ministre de la guerre, par décision du 7 juillet, prescrit au régiment de rentrer en France.
Le 89e quitte Rome le 28 du même mois, pour venir s'embarquer, à Civita-Vecchia, sur la frégate *le Canada* et sur le bateau qui fait le courrier.
Avant son départ de la Ville éternelle, le pape Pie IX avait reçu le corps d'officiers et, après lui avoir exprimé sa satisfaction pour les bons services rendus par le régiment, avait accordé de nombreuses récompenses.
Un ordre du jour élogieux du général de **GOYON**, commandant la division d'occupation, témoigne également des qualités déployées par le 89e pendant son séjour en Italie :
« Je ne veux pas laisser partir le régiment d'infanterie sans lui témoigner la satisfaction qu'il m'a donnée pendant le temps qu'il a servi sous mes ordres, à Rome, et le regret que j'éprouve de le voir quitter la division.
» Sa belle tenue, sa bonne conduite, son exacte discipline et son excellente manière de servir en font un des plus beaux et un des meilleurs régiments de l'armée.
» Ces qualités militaires, qui le distinguent depuis longtemps, le suivront partout et brilleront dans tout leur éclat, lorsqu'il aura à se mesurer avec les ennemis de la France.

» Quartier général de Rome, 26 juillet 1855.

» Signé : DE MONTRÉAL. »

Au mois d'août, tout le 89e se trouve réuni à Marseille. En septembre, quelques détachements sont chargés de conduire à Toulon des prisonniers russes ; ils rentrent à Marseille leur mission terminée.
Le colonel **FOLTZ**, promu général de brigade, est remplacé à la tête du régiment par le lieutenant-colonel **O'SHÉE**, du 96e.

1 La création des chasseurs à pied, en 1840, ne pouvait manquer d'amener la suppression, comme arme distincte, des régiments d'infanterie légère, qui ne différaient plus des régiments de ligne que par la couleur de distinction et le métal des boutons.

1er octobre. —La composition du corps d'officiers est la suivante :

Etat-major.
M. **O'SHÉE**, Colonel.

DE MATTEVILLE,	lieutenant-colonel.
BARTEL,	chef de bataillon.
DULYON DE ROCHEFORT,	id.
FORQUIN,	id.
ROULLIER,	adjoint au trésorier.
STÉPHANOPOLI,	médecin-major.
GOUJON,	capitaine adjudant-major.
DUPORTAIL,	id.
LAMETZ,	id.
VOSSEUR,	sous-lieut. d'état-major.
LOMBARD,	sous-lieut. Porte-drapeau.
GEOFFROY,	médecin aide-major.

1er bataillon.

Grenadiers		*3e compagnie*	
ALBERT	capitaine	**COLOMB**	capitaine
HOUSSIN	lieutenant	**VUILLAUME**	lieutenant
ROZIER	sous-lieutenant	**RIBERT**	sous-lieutenant
1re compagnie		*4e compagnie*	
TEXIER	capitaine	**DE BAULNY O.**	capitaine
MANUEL	lieutenant	**TOUPET**	lieutenant
CARDOT	sous-lieutenant	**ST-BALMONT DE**	sous-lieutenant
2e compagnie		*voltigeurs*	
BOUCHER F.	capitaine	**OLIVIER (Aug.)**	capitaine
CARLIER	lieutenant	**MOTHU**	lieutenant
MARIEN	sous-lieutenant	**BRESSOLE**	sous-lieutenant

2e bataillon

Grenadiers		*2e compagnie*	
PHELIN	capitaine	**COQUILLE**	capitaine
TEMPLIER	lieutenant	**ROQUENCOURT**	lieutenant
MONTRIGAND DE	sous-lieutenant	**LEMAITRE**	sous-lieutenant
1re compagnie		*3e compagnie*	
REMY	capitaine	**CANTAN-HOURNETS**	capitaine
GARNIOD	lieutenant	**BONIFACE**	lieutenant
MORIN-CHALON	sous-lieutenant	**PAILLARD DE CHENAY**	sous-lieutenant

Ancestami

4e compagnie
OLIVIER (Eug.) capitaine
QUILICHINI lieutenant
SIG sous-lieutenant

Voltigeurs
LEBLANC capitaine
BOUCHER Hil. lieutenant
BONTENT sous-lieutenant

3e bataillon

Grenadiers
LEMONNIER capitaine
BERTRAND lieutenant
MOUREY sous-lieutenant

1re compagnie
SAVARIAN capitaine
SLINGSDY lieutenant
BERTRAND sous-lieutenant

2e compagnie
PESCHART DE MAIREY capitaine
FRIOCOURT lieutenant
LAHURE sous-lieutenant

3e compagnie
DRILLIEN capitaine
CONTADES DE lieutenant
WOLF sous-lieutenant

4e compagnie
JANIN capitaine
VIDALE sous-lieutenant

Voltigeurs
LOMBARD capitaine
JACQUOT lieutenant

4e bataillon (dépôt)

Etat-major

LE BESCHU DE LA BASTAYS major
THIEFAIN capitaine trésorier
DAVID médecin major
CERCELET capitaine adjudant-major
WOLKENSINGER capitaine d'habillement

1re compagnie
LADAN capitaine
GRIFFON lieutenant
VIGIER sous-lieutenant

2e compagnie
LAFFITTE capitaine
THOUVENEL lieutenant

3e compagnie
FOLLEAU capitaine
BOUCOURT lieutenant
CHOVET sous-lieutenant

4e compagnie
BARBEREAU capitaine
BOUCHON lieutenant
BAUM sous-lieutenant

5e compagnie
ICARD capitaine
CAPELLE lieutenant
BRON sous-lieutenant

6e compagnie
BERGE capitaine
JOUANNETON lieutenant
MOYSE sous-lieutenant

Ancestrami

Au mois de décembre, le dépôt, qui était resté à Antibes, fut envoyé à Toulon.

1856. — Le décret impérial du 16 avril modifia encore la constitution du régiment, qui fut de nouveau formé à trois bataillons de huit compagnies, le 3e servant de dépôt.

ALGÉRIE

Le 18 mai, le général **de ROSTOLAN**, commandant la division, communiqua au 89e un ordre du ministre de la guerre prescrivant le départ du régiment pour Toulon, où il doit être embarqué à destination de l'Algérie.
Le 31 mai, l'état-major et les deux premiers bataillons prennent place à bord du *Napoléon*, qui les dépose à Alger le 5 juin.
Le même jour, trois bateaux à vapeur, *le Tartare*, *la Mouette* et *le Grégeois*, les transportent à Oran, et, le 6 juin, le régiment est rassemblé au camp établi sous les murs de la place.
Mostaganem lui étant assigné comme garnison, il arrive le 11 dans cette ville.
En septembre et en octobre, il envoie un bataillon à Oran et fournit divers détachements sur l'oued Riou, pour exécuter des travaux de construction et de réparation de routes.

1857. *Avril*. — Le gouverneur de l'Algérie donne l'ordre au colonel de se rendre avec le 1er bataillon à Orléansville pour y remplacer le 65e, tout en laissant son petit dépôt à Mostaganem.
Août. — Le 15 août, jour de la fête de l'Empereur, le 89e reçoit un nouveau drapeau des mains du général commandant la province d'Oran, au lieu et place de l'ancien drapeau du 14e léger, qu'il a conservé jusqu'à cette époque.
Pendant son séjour en Afrique, le régiment prend part aux travaux de la colonisation : des compagnies détachées construisent des routes et des ponts.

Les années 1857-1858-1859 ne sont guère marquées que par des changements de garnison opérés par des bataillons entre eux.

1858. — La composition du corps d'officiers au 20 janvier est la suivante :

Etat-major.
O'SHÉE, colonel.

DE LA CHAISE,	lieutenant-colonel.
FORQUIN,	chef de bataillon.
CHERPANTIER,	id.
SIG,	sous-lieutenant adjoint au trésorier.
JUVIN,	médecin-major.
GOUJON,	capitaine adjudant-major.
DUPORTAIL,	id.
MOMBEY,	sous-lieutenant porte-drapeau.
GEOFFROY,	aide-major.
MARECHAL,	chef de musique.

Ancestrami

1er bataillon

Grenadiers

ALBERT	capitaine
HOUSSIN	lieutenant
LEMAITRE	sous-lieutenant

1re compagnie

TEXIER	capitaine
A. DE MONTRIGAN	lieutenant
CARDOT	sous-lieutenant

2e compagnie

COLOMB	capitaine
CARLIER	lieutenant
JONNIER	sous-lieutenant

3e compagnie

BOUCHER Hil.	capitaine
GRIFFON	lieutenant
RIBER	sous-lieutenant

4e compagnie

DE BAULNY O.	capitaine
TOUPET	lieutenant
CHOVET	sous-lieutenant

5e compagnie

SAVARIAN	capitaine
SLINGSBY	lieutenant
BOUE	sous-lieutenant

6e compagnie

JACQUOT	capitaine
FRIOCOURT	lieutenant
BERTRAND	sous-lieutenant

voltigeurs

OLIVIER (Eug.)	capitaine
MANCEL	lieutenant
WOLF	sous-lieutenant

2e bataillon

Grenadiers

BOUCHER Louis	capitaine
VUILLAUME	lieutenant
LAHURE	sous-lieutenant

1re compagnie

REMY	capitaine
QUILICHINI	lieutenant
MORIN-CHALON	sous-lieutenant

2e compagnie

COQUILLE	capitaine
BONTENT	lieutenant
PALLE	sous-lieutenant

3e compagnie

CANTAN-HOURNETS	capitaine
BONIFACE	lieutenant
BRON	sous-lieutenant

4e compagnie

LADAN	capitaine
GARIOD	lieutenant
MILLOTTE	sous-lieutenant

5e compagnie

ICARD	capitaine
de CONTADES	lieutenant
SABLE	sous-lieutenant

6e compagnie

LEBLAND	capitaine
BERTRAND	lieutenant
GAZAN DE LA PEYRIERE	sous-lieutenant

Voltigeurs

JANIN	capitaine
ROQUENCOURT	lieutenant
MARIEN	sous-lieutenant

Ancestrami

3e bataillon (dépôt)

Etat-major

IRLANDE	major
SENTUPERY	chef de bataillon
LAMETZ	capitaine adjudant-major
THIEFAIN	capitaine trésorier
MOTHU	capitaine d'habillement
DAVID	aide-major

Grenadiers

LAFITTE	capitaine
ROZIER	lieutenant
VIGIER	sous-lieutenant

1re compagnie

OLIVIER	capitaine
BRESSOLLE	lieutenant
DUCHESMIN	sous-lieutenant

2e compagnie

TAUTAIN	capitaine
THOUVENEL	lieutenant
GUIST	sous-lieutenant

3e compagnie

FOLLEAU	capitaine
CLAPELLE	lieutenant
BOYER	sous-lieutenant

4e compagnie

JOUANNETON	capitaine
ROUCHON	lieutenant
GONDARD	sous-lieutenant

5e compagnie

PESCHARD DE MAIZEY	capitaine
VIDALE	lieutenant
RIBIERE	sous-lieutenant

6e compagnie

BERGE	capitaine
ROULLIER	lieutenant
MOYSE	sous-lieutenant

Voltigeurs

LOMBARD	capitaine
BONCOURT	lieutenant
BAUM	sous-lieutenant

1858. *Juillet.* — Le colonel **O'SHÉE**, admis à la retraite, est remplacé à la tête du régiment par M. **PELLETIER DE MONTMARIE**, lieutenant-colonel du 1er régiment de voltigeurs de la garde impériale.

1859. *1er avril*. — Le 4e bataillon est reconstitué et redevient dépôt.

Campagne d'Italie.

Mai. — Le 89e a l'honneur d'être désigné pour faire partie de l'armée d'Italie. Le 10 mai, les grenadiers du 1er bataillon quittent Oran se rendant à Mers-el-Kébir, pour attendre leur embarquement.
Le 11, le 3e bataillon actif est réorganisé avec les grenadiers et les voltigeurs de l'ancien 3e bataillon, qui reçoivent l'ordre de se rendre directement à Gênes en partant du dépôt.
Le 89e s'embarque en plusieurs détachements à Mers-el-Kébir et, le 28, se trouve réuni à Gênes.
Le 29, l'état-major, les 1er et 3e bataillons sont transportés à Tortone par chemin de fer ; le 2e bataillon reste à Gênes.

Ancestrami

Le régiment appartient à la 1re brigade de la 1re division du 5e corps, commandé par le prince **NAPOLÉON**.
Il a pour général de brigade le baron **NEIGRE** et pour divisionnaire le général **d'AUTEMARE**.
La 1re division est placée provisoirement, depuis le 18 mai, sous les ordres du maréchal **BARAGUAY-d'HILLIERS**. commandant le 1er corps.
Elle prend part à partir de ce moment aux opérations de l'armée, dont elle couvre le grand mouvement contre la droite ennemie, pendant que le reste du 5e corps opère en Toscane.
Le 89e parcourt, par une chaleur accablante, tout le nord de la Péninsule.
L'état-major et le 1er bataillon se portent, le 31 mai, de Tortone sur Alexandrie et, le 5 juin, sur Verceil, par voie ferrée.
Ils campent :
Le 8 juin, à Magenta[1] ;
Le 10 juin, à Abbiategrasso ;
Le 11 juin, à Pereguardo ;
Le 12 juin, à Belgioso, après avoir traversé Pavie ;
Le 13 juin, à San-Giovani, après avoir franchi le Pô entre Spessa et San-Pia-d'Arena.
Ils y sont rejoints par les 2e et 3e bataillons, venus, par chemin de fer, de Gênes et de Verceil.
Du 14 au 21, le régiment est caserné à Plaisance.
Le 22, il quitte cette ville pour aller camper à Pizzighe tone et arrive le lendemain à Crémone, où la division est reçue avec enthousiasme.
La marche est reprise le 25 juin. Le camp est successivement établi à Piadena, San-Paolo (30 juin) et de nouveau à Piadena (2 juillet).
Le 3 juillet, après avoir traversé l'Oglio et la Chiese, le régiment gagne Gazziolo par une chaleur excessive et, dix jours après la bataille de Solferino, se trouve, le 4, à Goïto, où la 1re division opère sa jonction avec la 2e et le corps toscan. Le 5e corps se raccorde avec le gros de l'armée.
Le 5 juillet, le passage du Mincio s'effectue lentement sur un pont de bateaux ; le camp est dressé sur la route de Valeggio, au nord du village de Pozzolo, que le régiment, renforcé par une section d'artillerie, a la mission de couvrir du côté de Mantoue. Le capitaine adjudant-major **LAMETZ** est chargé de la reconnaissance du village et s'acquitte de sa mission avec un zèle et une intelligence remarquables.
Le 3e bataillon est disposé pour la défense des approches. Les deux premiers se portent en avant, jusque sur la route de Mantoue, où ils sont établis par le lieutenant-colonel **DE LA CHAIZE**.
6 juillet. — Le 89e conserve ses positions jusqu'à midi, pour couvrir le mouvement du 5e corps, dirigé sur Saliouze ; il forme alors l'extrême arrière-garde.
On traverse Valeggio, où l'Empereur, le grand état-major et la garde sont établis, et on vient camper non loin de la route de Castel-Nuovo. Les opérations paraissent devoir être poursuivies avec une nouvelle vigueur.
Le soir, le capitaine adjudant-major **LAMETZ** est chargé de reconnaître, par ordre du général de division, les débouchés et voies de communication entre le camp et Castel-Nuovo. Le colonel réunit les officiers, et, dans une chaleureuse allocution, leur fait espérer pour le lendemain une affaire sérieuse. Le canon de Peschiera tire sur nos travaux d'approche.
7 juillet. — A 3 heures du matin, en effet, toute l'armée prend les armes et se range en bataille. Le 89e est dans le fond d'un vallon coupé de vignes et de vergers et tient d'écharpe la partie de la route de Castel-Nuovo qui domine le Monte-Vento.

1 La 1re division s'éloigne alors de l'armée principale. Elle reçoit la double mission de couvrir l'aile droite de l'armée, tout en facilitant au 5e corps, venant de Toscane, le passage du Po et sa jonction avec l'Empereur.

Ancestrami

A 6 heures, la division fait un changement de direction pour s'établir à peu près parallèlement à la route et s'en rapprocher. L'Empereur visite les lignes ; chacun croit à un engagement sérieux, lorsque, à 8 heures, arrive l'ordre de rentrer au camp.
Le 8 juillet, on apprend la signature de l'armistice ; les hostilités cessent le 9 sur tous les points. Le 12, la paix de Villafranca est signée, et, le même jour, le 89e commence son mouvement de retour sur Brescia et Bergame. Il entre le 27 dans Milan, après avoir traversé Rivoltella (12 au 17), San-Marco (18), Brescia (19), Ospitaletto (20), Palazzolo (21), Cavernago (22 et 23), Coventino, près de Bergame (24), Canonica (25), Vimodrone (26).

A la suite de la campagne, le commandant **FORQUIN** fut nommé officier de la Légion d'honneur ; les capitaines **LAFFITTE, CANTAN-HOURNETZ** et le sergent **SUZAN** furent faits chevaliers ; les sergents **CHEMIN, CÉSARI, CHANUT, PASQUALINI, BOHL** et le sapeur **HUON** reçurent la médaille militaire. (Décret du 15 juillet.)
Le 18 et le 28 septembre, de nouvelles promotions firent officier de la Légion d'honneur le lieutenant-colonel **DE LA CHAIZE**, et chevaliers les capitaines **LAMETZ** et **SAVARIAU**, ainsi que le lieutenant **GRIFFON** ; le sergent-major **BOUILLET**, les sergents **HUGUES, BLEUCHOT** et **THOMAS**, le grenadier **BOSC** et le clairon **PFAFF** furent décorés de la médaille militaire.

1860. *Mars*. — Le colonel **DE MONTMARIE** fut autorisé à accepter la décoration des saints Maurice et Lazare ; le commandant **SENTUPÉRY**, celle d'officier de l'ordre militaire de Savoie, et le capitaine **BOUCHER**, celle de chevalier du même ordre.
Enfin, un décret du 23 mars autorisa 17 officiers et 60 hommes de troupe à porter la médaille de la Valeur militaire, qui leur avait été conférée par S. M. le roi de Sardaigne.
Avril. — Le capitaine **RÉMY** fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.
Le régiment tint garnison à Milan jusqu'au 30 mai. Ce jour-là, il est dirigé, par voie ferrée, sur Gênes, où il s'embarque pour la France, le 1er juin, sur *le Finistère* et *l'Impérial*.
Juin. — Le 2 juin, il débarque à Toulon et, le 8, se trouve réuni à Aix.
Le 14 juin, le 89e est réorganisé à trois bataillons de huit compagnies et un dépôt. (Décis. impériale du 30 août 1859.)

Composition du dépôt

Etat-Major

1 major
1 trésorier
1 officier d'habillement
1 sous-lieutenant adjoint à l'habillement
1 médecin major de 2e classe
2e section de la compagnie 68 hommes
Subsistants laissés au dépôt :
3 sergents
6 caporaux

Ancestrami

Classement par rang de bataille.

1er BATAILLON

État-major.

CHERPANTIER, chef de bataillon ; **GOUJON**, adjudant-major.

1re division.

Grenadiers : **ALBERT**, capitaine ; **BONIFACE MÉDA**, lieutenant ; **JONNIER**, sous-lieutenant.
1re compagnie : **OLIVIER**, capitaine ; **BRESSOLLES**, lieutenant ; **DUCHEMIN**, sous-lieutenant.

2e division.

2e compagnie : **PESCHART DE MAIZEY,** capitaine ; **VIDALÉ**, lieutenant ; **RIBIÈRE**, sous-lieutenant.
3e compagnie : **JACQUOT**, capitaine ; **FRIOCOURT**, lieutenant ; **DU PELOUX DE SAINT-ROMAIN**, sous-lieutenant.

3e division.

4e compagnie : **LADAN**, capitaine ; **GARIOD**, lieutenant ; **MILLOTTE**, sous-lieutenant.
5e compagnie : **THOUVENEL**, capitaine ; **ROUCHON**, lieutenant ; **PALLÉ** sous-lieutenant.

4e division.

6e compagnie : **TEXIER**, capitaine ; **ALLEMAND DE MONTRIGAUD**, lieutenant ; **GONDAR**, sous-lieutenant.
Voltigeurs : **LOMBARD**, capitaine ; **BONCOURT**, lieutenant ; **MOYSE**, sous-lieutenant.

2e BATAILLON

État-major.

SENTUPÉRY, chef de bataillon ; **DU PORTAIL**, adjudant-major.

1re division.

Grenadiers : **BOUCHER**, capitaine ; **SLINGSBY**, lieutenant ; **GAZAN DE LA PEYRIÈRE**, sous-lieutenant.
1re compagnie : **CANTAN-HOURNETS,** capitaine ; **RIBER**, lieutenant ; **DE THOURY**, sous-lieutenant.

2e division.

2e compagnie : **TAUTAIN**, capitaine ; **MONBEY**, lieutenant ; **BOISMARD**, sous-lieutenant.
3e compagnie : **BERTRAND**, capitaine ; **ROULLIER**, lieutenant ; **LANSON**, sous-lieutenant.

3e division.

4e compagnie : **FOLLEAU**, capitaine ; **WOLFF**, lieutenant ; **BOYER**, sous-lieutenant.
5e compagnie : **HOUSSIN**, capitaine ; **SIG**, lieutenant ; **GUIOT**, sous-lieutenant.

4e division.

6e compagnie : **MANCEL**, capitaine ; **QUILICHINI**, lieutenant ; **JAUBERT DE BECQUE**, sous-lieutenant.

Ancestrami

Voltigeurs : **LEBLAND**, capitaine ; **ROQUENCOURT**, lieutenant ; **BOUÉ**, sous-lieutenant.

3e BATAILLON
État-major.

SUISSE DE SAINTE-CLAIRE, chef de bataillon ; **LAMETZ**, adjudant-major.

1re division.
Grenadiers : **LAFFITTE**, capitaine ; **ROZIER**, lieutenant ; **VIGIER**, sous-lieutenant.
1re compagnie : **BOUCHER**, capitaine ; **GRIFFON**, lieutenant ; **JEMOIS**, sous-lieutenant.

2e division.
2e compagnie : **OGIER DE BAULNY,** capitaine ; **TOUPET**, lieutenant ; **LIEBSCHUTZ**, sous-lieutenant.
3e compagnie : **POUTTIER**, capitaine ; **LEMAITRE**, lieutenant ; *vacance* de sous-lieutenant.

3e division.
4e compagnie : **COQUILLE**, capitaine ; **BONTENT**, lieutenant ; *vacance* de sous-lieutenant.
5e compagnie : **CARLIER**, capitaine ; **MARIEN**, lieutenant ; **CARDOT**, sous-lieutenant.

4e division.
6e compagnie : **ICARD**, capitaine ; **BRON**, lieutenant ; **LABBÉ**, sous-lieutenant.
Voltigeurs : **REMY**, capitaine ; **VACANCE**, lieutenant ; **BAUM**, sous- lieutenant.

Juillet. — Deux bataillons (1er et 2e) vont tenir garnison à Lyon, le 3e à Valence, avec détachements à Annonay et Privas.

La fin de l'année 1860 et le commencement de 1861 sont marqués par des mouvements de diverses fractions du régiment entre les garnisons et le camp de Sathonay, Mâcon et Châlons.
Le 26 août 1860, l'Empereur, inspectant le camp de Sathonay, remet, entre autres récompenses, la croix de commandeur de la Légion d'honneur au colonel **de MONTMARIE.**

1861. *15 mai.* — Le régiment reçoit l'ordre de se rendre au camp de Châlons, où, le 30, il est réuni en entier.
Le 19 septembre, il est envoyé à Paris ; deux bataillons (2e et 3e) vont occuper le fort d'Ivry ; le troisième est fractionné entre Poissy et Clairvaux. Ces mouvements sont terminés le 29 septembre.

1862. — En mai, le 89e tout entier est caserné dans Paris.

1863. — Aucun changement ne se produit dans la situation du corps avant le commencement de l'année 1864.

1864. *Avril*. — Le régiment se disloque : son dépôt part pour Neuf-Brisach ; le reste se fractionne entre les forts de Nogent et de Charenton, Poissy et Clairvaux.
Le 13 octobre, tout le 89e est en Alsace occupant Neuf- Brisach et Colmar, puis Schlestadt. Il y reste dix-huit mois.

Ancestrami

1866. — En avril, il commence son mouvement sur Grenoble, sa nouvelle garnison. Des détachements sont fournis à Pont-de-Beauvoisin, Fort-Barraux et, plus tard, à Voiron. Ces détachements sont relevés à tour de rôle.

Tableau de classement des officiers, par rang de bataille, au 25 juillet 1866.

1er Bataillon.
Etat-major.

RICHARD, chef de bataillon
BOUCHER capitaine adjudant major

1re division

Grenadiers

COQUILLE	capitaine
ROCHAT	lieutenant
LE DIBERDER	sous-lieutenant

1re compagnie

GARIOD	capitaine
RIBER	lieutenant
PUIG	sous-lieutenant

2e division

2e compagnie

JACQUOT	capitaine
de THOURY	lieutenant
CAZERES	sous-lieutenant

3e compagnie

ROULLIER	capitaine
MOYSE	lieutenant
CAZENAVE	sous-lieutenant

3e division

4e compagnie

HOUSSIN	capitaine
PALLE	lieutenant
BORDES	sous-lieutenant

Voltigeurs

LAMETZ	capitaine
GAZAN DE LA PEYRIERE	lieutenant
BASSAGET	sous lieutenant

Ancestrami

2e Bataillon

Etat-major

LAPEDAGNE, chef de bataillon
MANCEL, capitaine adjudant-major

1re division

Grenadiers

BONCOURT	capitaine
LEMAITRE	lieutenant
JAUBERT DE BECQUE	sous-lieutenant

1re compagnie

FRIOCOURT	capitaine
LABBE	lieutenant
PETIT	sous-lieutenant

2e compagnie

POUTHIER	capitaine
PALANT LAMIRANDE	lieutenant

vacance

2e division

3e compagnie

BONTENT	capitaine
BRON	lieutenant
JAUSIONS	sous-lieutenant

3e division

4e compagnie

QUILICHINI	capitaine
JONNIER	lieutenant
DENIS	sous-lieutenant

Voltigeurs

BERTRAND	capitaine
SIG	lieutenant
RAOUX	sous-lieutenant

3e bataillon

Etat-major

THIERY, chef de bataillon
ROZIER, capitaine adjudant-major

Ancestrami

1re division

Grenadiers

CARLIER	capitaine
MONBEY	lieutenant
LEFEVRE	sous-lieutenant

1re compagnie

ROUCHON	capitaine
WOLFF	lieutenant
JOCARD	sous-lieutenant

2e division

2e compagnie

THOUVENEL	capitaine
CHARBILLY	lieutenant
HUTINET	sous-lieutenant

3e compagnie

ALLEMAND DE MONTRIBAUD	capitaine
BOYER	lieutenant
BOSQUIER	sous-lieutenant

3e division

4e compagnie

SLINGSBY	capitaine
MILLOTTE	lieutenant
ADAM	sous-lieutenant

Voltigeurs

BONIFACE MEDA	capitaine
BOUE	lieutenant
GERBAUX	sous-lieutenant

4e bataillon (dépôt)

Etat-major

GUILLAUME DE PRIEL, major
BAUM, capitaine adjudant-major

1er bataillon

5e compagnie

MARIEN	capitaine
LIEBSCHUTZ	lieutenant
RUNGS	sous-lieutenant

Ancestrami

2e bataillon

5e compagnie

BRESSOLLE	capitaine
GUIOT	lieutenant
JONIO	sous-lieutenant

3e bataillon

5e compagnie

VIDALE	capitaine
du PELOUX DE SAINT-ROMAIN	lieutenant
DE LUXER	sous-lieutenant

1867. *28 avril*. — Le régiment est réorganisé, en exécution de la décision impériale du 11 du même mois, ainsi conçue :
« Les régiments d'infanterie seront reconstitués à trois bataillons comprenant deux compagnies d'élite et quatre de fusiliers. Les deux compagnies d'élite, supprimées le 1e r avril, reprennent leurs places dans le nouveau 3e bataillon. (Voir le tiercement fait le 25 juillet 1866.)
» Le dépôt se composera de six compagnies de fusiliers, par suite de la réorganisation des 6es compagnies du 2e et du 3e bataillon, qui avaient été supprimées par décision impériale du 15 novembre 1865. Il sera sous les ordres du major, et n'aura ni adjudant-major, ni adjudant sous-officier. »
Le 18 mai, sur la proposition du général commandant la 22e division militaire, le ministre de l'intérieur décerne, au nom de l'Empereur, une médaille de sauvetage au nommé **JACQUES (Louis-Marie)**, fusilier, qui, étant en congé à Claveizolles (Rhône), a sauvé, au péril de sa vie, un ouvrier tombé sans connaissance près de deux fourneaux de mine qui allaient faire explosion.

1868. — La décision impériale du 22 janvier supprime les compagnies d'élite dans les régiments d'infanterie. Un tiercement est effectué à la date du 15 février, et le régiment se trouve ainsi constitué :

1er bataillon.

Etat-major.

RICHARD, chef de bataillon.
BOUCHER, capit. Adjudant-major.

1re division

1re compagnie

LAMETZ	capitaine
GAZAN DE LA PEYRIERE	lieutenant
JONIO	sous-lieutenant

2e compagnie

ROULLIER	capitaine

Ancestrami

MOYSE lieutenant
CAZENAVE sous-lieutenant

2e division

3e compagnie
COQUILLE capitaine
ROCHAT lieutenant
BOSQUIER sous-lieutenant

4e compagnie
MOUBE capitaine
de THOURY lieutenant
CAZERES sous-lieutenant

3e division

5e compagnie
GARIOD capitaine
RAOUX lieutenant
WALBERT sous-lieutenant

6e compagnie
BOUE capitaine
GONDAR lieutenant
BORDES sous-lieutenant

2e bataillon
Etat-major

LEDEPAGNE, chef de bataillon
MANCEL, capitaine adjudant-major

1re division

1re compagnie
POUTHIER capitaine
PALANT LAMIRANDE lieutenant
de SEROUX sous-lieutenant

2e compagnie
BONTENT capitaine
BROU lieutenant
v… sous-lieutenant

Ancestrami

2e division

3e compagnie
BONCOURT capitaine
LEMAITRE lieutenant
de LUXER sous-lieutenant
4e compagnie
ALLEMAND DE MONTRIGAUD capitaine
BOYER lieutenant
DENIS sous-lieutenant

3e division

5e compagnie
FRIOCOURT capitaine
LABBE lieutenant
PETIT sous-lieutenant

6e compagnie
RIBER capitaine
JAUBERT DE BECQUE lieutenant
BLANCHARD sous-lieutenant

3e bataillon

Etat-major

THIERY, chef de bataillon
ROZIER, capitaine adjudant-major

1re division

1re compagnie
THOUVENEL capitaine
CHARBILLY lieutenant
HUTINET sous-lieutenant

2e compagnie
SLINGSBY capitaine
GERBAUX lieutenant
ADAM sous-lieutenant

2e division

3e compagnie
CARLIER capitaine
JONNIER lieutenant
LEFEVRE sous-lieutenant

4e compagnie
ROUCHON capitaine

Ancestrami

WOLFF	lieutenant
JOCARD	sous-lieutenant

3e division

5e compagnie

BONIFACE MEDA	capitaine
PALLE	lieutenant
JAUSIONS	sous-lieutenant

6e compagnie

SIG	capitaine
BASSAGET	lieutenant

Dépôt

GUILLAUME DE PRIEL, major

1re division

1re — 7

MARIEN	capitaine
LIEBSCHUTZ	lieutenant
RUNGS	sous-lieutenant

1re — 8

ROQUENCOURT	capitaine
CARDOT	lieutenant
CHAMOIN	sous-lieutenant

2e division

2e — 7

BRESSOLLE	capitaine
GUIOT	lieutenant

2e — 8

JOBIT	capitaine
SAUZE	lieutenant
CONNAC	sous-lieutenant

3e division

3e — 7

VIDALE	capitaine
DU PELOUX DE ST-ROMAIN	lieutenant
MARC	sous-lieutenant

3e — 8

BORSARY	capitaine
LE DIBERDER	lieutenant

1868. *20 juin*. — Le régiment quitte Grenoble pour se rendre, le dépôt à Gap, et les bataillons actifs à Briançon, avec détachements à Embrun, Mont-Dauphin et Fort-Queyras.

Ancestrami

1869. — Dans la nuit du 18 au 19 janvier, plusieurs militaires du régiment se signalent par leur belle conduite dans un violent incendie qui éclate à Embrun.
RENAUD, sergent fourrier, fait acte de grand courage et sa vie est un instant en danger.
Le soldat **PAULME** est blessé au pouce droit et contusionné à l'épaule en abattant une toiture.
MAGNIN, clairon, retire du feu un homme qui y est tombé.
Enfin, les soldats **HOUET, LEMERCIER, ARGOT, GOUTTENÈGRE, SERMANDIRAN, CARLIN, GARREL**, se font remarquer en travaillant constamment avec le plus grand courage aux endroits les plus périlleux.
En septembre, le dépôt se transporte à Draguignan, et les bataillons actifs vont tenir garnison à Antibes. Deux compagnies sont détachées à l'île, Sainte-Marguerite.

A la date du 1er octobre, le 89e est composé de la manière suivante :

1er bataillon RICHARD Chef de bataillon MANCEL adjudant major			
COMPAGNIES	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
1re	COQUILLE	ROCHAT	*VACANCE*
2e	BRESSOLLE	GUIOT	ROULET
3e	CARLIER	JONNIER	LEFEVRE
4e	BORSARY	LE DIBERDER	BACLIN
5e	ROQUENCOURT	CARDOT	CHAMOIN
6e	LEMAITRE	CHENUT	*VACANCE*
2e bataillon THIERY Chef de bataillon ROZIER adjudant major			
COMPAGNIES	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
1re	MOTHU	LIEBSCHUTZ	DE BOURMEISTER
2e	VIDALE	DE PELOUX	MARC
3e	BONIFACE MEDA	PALLE	JAUSIONS
4e	SIG	BASSAGET	RUNGS
5e	GAVIOD	RAOUX	WALBERT
6e	WOLFF	DE THOURY	CAZEVES
3e bataillon MARQUAND Chef de bataillon			

Ancestrami

ALLEMAND DE MONTRIGAUD adjudant major			
COMPAGNIES	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
1re	THOUVENEL	CHARBILLY	HUTINET
2e	BOUE	GONDAR	BORDES
3e	SLINGSBY	GERBAUX	MATHIEU
4e	RIBER	DE BECQUE	BLANCHARD
5e	FRIOCOURT	GAZAN	VACANCE
6e	BRON	LABBE	PETIT

Dépôt

GUILLAUME DE PRIEL major

BATAILLONS	CIES	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
1	7e	ROUCHON	MOYSE	JOCARD
1	8e	*VACANCE*	DE LUXER	DE SEROUX
2	7e	ROUILLIER	ADAM	CAZENAVE
	8e	VACANCE	BOYER	DENIS
3	7e	BONTENT	BASQUIER	WEBERT
3	8e	*VACANCE*	SAUZE	CONNAC

Le 30 novembre, à Fayence, un détachement de jeunes soldats, allant de Draguignan à Antibes et commandé par le capitaine **BONTENT**, prête son concours pour éteindre un incendie. Une femme doit la vie aux efforts de quelques soldats. Cette belle conduite, signalée par le maire de la commune est mise à l'ordre du régiment.

1870. *28 avril.* — Le 3e bataillon va tenir garnison à Toulon.
Le 7 mai, l'état-major et le 2e bataillon sont transportés à Toulon par voie ferrée, mais en repartent, le 30, par voie de terre, à destination d'Antibes.
Juin. Le 16, le nommé **NARDOT**, se baignant isolément, malgré la défense, dans les environs du fort Carré, est entraîné par les flots et va payer de sa vie son imprudence, quand le soldat de 1re classe **LAPAYRE**, de la 4e compagnie du 2e bataillon, n'écoutant que son courage, se jette à la mer tout habillé, et parvient à ramener sain et sauf son camarade, qui déjà a perdu connaissance.
La belle conduite du soldat **LAPAYRE** est portée à la connaissance du ministre de la guerre, et le colonel le propose pour une médaille d'honneur.
Juillet. Par décret impérial du 14 juillet, un 4e bataillon est créé dans chaque régiment d'infanterie ; il est formé des 7es compagnies des autres bataillons et de la 8e compagnie du 1er bataillon.
Telle était la situation du 89e quand éclata la funeste guerre contre l'Allemagne.

———————

Ancestrami